

COMPLÉMENT ALM - ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ (VALANT MAC)

Durée

14 heures en présentiel soit 2 jours consécutifs

Nombre de participants

6 à 10 stagiaires

Public(s) concerné(s)

- Toute personne ayant des activités de soins et d'aide en établissement ou à domicile caractérisées par la manutention de personnes à mobilité réduite (personne âgée personne en situation de handicap)

Prérequis

- Titulaire du certificat Acteur PRAP 2S (uniquement)

Outils pédagogiques

- Diaporama
- Clé USB comprenant le support de formation et les ressources documentaires
- Ressources documentaires INRS
- Fauteuils roulants manuels avec accoudoirs escamotables
- lits médicalisés
- Draps de glisse
- Planches de transfert
- Disques de pivotement
- Lève-personne
- Matériel de verticalisation
- caisses avec poignées
- Caisses sans poignées
- seaux
- Vidéos de présentation

OBJECTIF GÉNÉRAL

Permettre aux salariés formés à l'ancienne version PRAP2S (3j) de mettre à niveau leurs compétences d'acteur PRAP dans l'établissement en intégrant la nouvelle compétence ALM (accompagnement à la mobilité).

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

PROGRAMME

Premier jour

Matin (9h00-12h30)

Accueil

Présentation du formateur, présentation du programme et rappel des objectifs pédagogiques

Tour de table : présentation des participants, expression des attentes

Présentation des objectifs du stage et rappel du dispositif PRAP2S ALM

Rappel sur les risques de son métier

Rappel sur le fonctionnement et les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologie

Après-midi (13h30-17h00)

Notions de déplacement naturel

Schéma décisionnel, lien avec l'analyse d'une situation de travail

Cas pratiques

Utilisation des aides techniques

Deuxième jour

Matin (9h00-12h30)

Méthode pédagogique

- Alternance d'apports théoriques (diaporama - textes législatifs) et mises en situation
- Documentation INRS

Modalités et indicateurs d'évaluation:

- Délivrance d'un certificat d'acteur PRAP 2S délivré par l'INRS valable 24 mois si les conditions suivantes sont remplies : participation active à l'ensemble de la formation; réussite à l'épreuve d'évaluation certifiante
- Remise d'une attestation individuelle de fin de formation
- Le stagiaire remplit le dernier jour de la formation un questionnaire d'évaluation de satisfaction de la formation
- Le stagiaire remplit 4 mois après la fin de la formation un questionnaire d'évaluation de l'impact de la formation qu'il aura reçu sur son email de contact
- Maintien et actualisation des compétences : 14 heures tous les 24 mois

Accessibilité:

Les locaux du CEP CICAT sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous invitons les personnes en situation de handicap à nous contacter pour une étude des besoins.

Formateur(s)

Anne-Lise SPONVILLE
Ergothérapeute
Formatrice PRAP

Bertille DEBLOIS
Ergothérapeute
Formatrice PRAP

Tarifs

Tarif individuel :
400€

Cas pratiques (suite)

Préparation à l'épreuve certificative

Après-midi (13h30-17h00)

Epreuve certificative

Evaluation de la formation

*Nous consulter pour
obtenir un tarif pour
une formation sur
site.*

Infos et inscriptions

Joséphine LEININGER
j.leininger@cep-
cicat.com

N° agrément

42670184167

Organisme de
formation agréé

